



Repères:

Quand s'inscrire ?

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'à 6 semaines avant le premier tour de chaque élection.

Pour l'élection présidentielle 2022, l'inscription est possible jusqu'au 4 mars 2022 inclus, et non plus jusqu'au 31 décembre comme les années précédentes.

A noter :

Tous les Cormeillais inscrits sur les listes électorales recevront une nouvelle carte d'ici fin mars 2022.

Pour pouvoir voter, il faut :

- Être inscrit sur les listes électorales
- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du premier tour de scrutin
- Être de nationalité française
- Jouir de ses droits civils et politiques

Documents :

 [Formulaire Cerfa à télécharger](#) ^[2]

Voir aussi :

[Demande en ligne](#) ^[3]

Lorsque la personne concernée ne relève pas d'une procédure d'inscription d'office (jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révision des listes électorales), elle doit déposer, elle-même, une demande d'inscription.

À noter : les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales pour participer à l'élection des conseillers municipaux et des représentants au Parlement européen dans les mêmes conditions que les électeurs français.

Modalités d'inscriptions

Vous pouvez effectuer cette démarche :

- Sur le site de la ville, via le [formulaire en ligne](#) ^[1]
- En mairie, au 1^{er} étage au service état-civil muni des pièces justificatives
- Par courrier à service état-civil - Hôtel de Ville - 3, avenue Maurice Berteaux - 95240 Cormeilles-en-Parisis

Tout changement d'adresse dans la commune doit être signalé au service État-civil.

Pièces justificatives

- Photocopie de la pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité) en cours de validité ;
- Justificatif de domicile de moins de trois mois établi à votre nom (facture électricité, gaz ...) ;
- Formulaire CERFA (formulaire d'inscription agréé modèle A) téléchargeable ci-contre, imprimé et complété pour l'envoi par courrier.

Source URL:<https://www.ville-cormeilles95.fr/article/inscription-sur-les-listes-electorales>

Liens

[1] <http://www.ville-cormeilles95.fr/formulaire/demande-dinscription-sur-les-listes-electorales-lusage-des-citoyens-francais> [2]
https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/formulaire_inscription_listes_electorales.pdf [3]
<https://www.ville-cormeilles95.fr/formulaire/demande-dinscription-sur-les-listes-electorales-lusage-des-citoyens-francais>